

[Français]

L'hon. M. Goyer: Monsieur le président, j'ai entièrement confiance en la commission d'enquête qui a été établie.

[Traduction]

M. Woolliams: Monsieur l'Orateur, une question supplémentaire, car je ne suis pas encore certain si cette commission d'enquête étudiera les allégations que viennent de faire M. Martin ou l'un des professeurs et voulant que l'on ait passé à tabac les présumés instigateurs de la mutinerie de Kingston après les avoir transférés à Millhaven. Étudiera-t-on cette question, publiera-t-on les conclusions de l'étude et les communiquera-t-on au Parlement une fois le rapport terminé?

[Français]

L'hon. M. Goyer: Monsieur le président, du consentement de la Chambre, il me ferait plaisir de déposer le document précisant le mandat de la commission d'enquête, auquel les honorables députés pourraient se référer.

Quant à la deuxième partie de la question, je dirai que la commission doit me faire rapport, mais que de telles commissions d'enquête, de même que les rapports qu'elles présentent, sont d'ordre interne. Mais je dois signaler le précédent suivant: Pour la première fois, deux des trois membres de cette commission d'enquête sont des personnes de l'extérieur, alors que la pratique antérieure consistait à nommer des fonctionnaires du ministère pour faire enquête sur de tels événements.

* * *

L'INDUSTRIE

L'AUTOMOBILE—LA DÉCISION D'UN TRIBUNAL AMÉRICAIN
IMPOSANT DES DROITS D'ENTRÉE SUR LES
PIÈCES FORGÉES AU CANADA

[Traduction]

M. A. D. Hales (Wellington): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre de l'Industrie et du Commerce. Quelles mesures a-t-il prises ou lesquelles entend-il prendre à la suite de la récente décision du tribunal américain des douanes de prélever des droits d'entrée sur les pièces d'automobiles forgées en provenance du Canada?

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre de l'Industrie et du Commerce): Monsieur l'Orateur, ces exportations sont prévues dans l'Accord sur les produits de l'automobile, je crois, et tout ce qui n'est pas prévu dans cet Accord fera l'objet de négociations entre le Canada et les États-Unis.

M. Hales: Étant donné le tort considérable causé aux fabricants canadiens dans l'intervalle, le ministre n'envisagerait-il pas de prendre des mesures semblables contre les sociétés américaines?

L'hon. M. Pepin: Monsieur l'Orateur, je crois préférable de prendre acte de la question, car, comme chacun sait, je reviens d'Allemagne, et je voudrais examiner la situation plus à fond pour savoir ce qui s'est passé en mon absence.

LE CANADIEN PACIFIQUE

LE PROJET DE HAUSSE DES TARIFS-VOYAGEURS—
L'INTERVENTION DU GOUVERNEMENT AUPRÈS
DE LA CCT

M. J. H. Horner (Crowfoot): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre des Transports. Le gouvernement va-t-il indiquer à la Commission canadienne des transports une attitude officielle à l'égard de la demande du Canadien Pacifique qui veut augmenter ses tarifs-voyageurs d'environ 11 p. 100, et, en ce cas, quelle sera cette attitude?

L'hon. Donald C. Jamieson (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, cette question vient d'être portée à ma connaissance et il n'y a aucune raison pour qu'elle diffère de ce que disent les journaux. Je l'étudie actuellement. Des procédures existent pour la présentation d'instances à la Commission par tous les intéressés, mais aucune décision n'a encore été prise quant à la présentation éventuelle d'instances par le gouvernement.

[Plus tard]

M. James A. McGrath (Saint-Jean-Est): Monsieur l'Orateur, le ministre de la Consommation et des Corporations pourrait-il nous dire si la Commission des prix et des revenus a enquêté sur les majorations des tarifs-voyageurs que propose le Canadien Pacifique et la Commission rendra-t-elle publiques ses constatations avant que la Commission canadienne des transports ne prenne sa décision au sujet de la demande de cette société ferroviaire?

L'hon. Ron Basford (ministre de la Consommation et des Corporations): Monsieur l'Orateur, je devrai m'informer à ce sujet.

* * *

LA SÉCURITÉ DU REVENU

LE LIVRE BLANC ET LA DÉCLARATION UNIVERSELLE
DES DROITS DE L'HOMME

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au premier ministre. Devant les vives critiques émises à l'endroit des vues du gouvernement en matière de sécurité du revenu par le Conseil national du bien-être social, organisme mis sur pied par le gouvernement, celui-ci compte-t-il remanier son Livre blanc sur la sécurité du revenu afin de le rendre plus compatible avec la Déclaration universelle des droits de l'homme?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, le Livre blanc a été soumis à la Chambre et au pays. Nous estimons qu'il est compatible avec la Déclaration universelle des droits de l'homme. Si l'opposition souhaitait proposer certains amendements afin de l'améliorer, nous serions heureux de prendre connaissance de son point de vue.